

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Avis modifiant l'avis de vacance d'un emploi de direction de la fonction publique hospitalière (emploi non fonctionnel)

NOR : AFSN1517264V

L'avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière publié au *Journal officiel* le 10 juillet 2015, texte n° 146 (NOR : AFSN1516799V), est modifié comme suit :

Il convient d'ajouter :

« Emploi de directeur(trice) :

– centre hospitalier de Tréguier (Côte-d'Armor). »

(*Le reste sans changement.*)

Peuvent faire acte de candidature :

- les personnels de direction régis par les dispositions du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 ;
- les fonctionnaires répondant aux conditions prévues par l'article 13 *bis* de la loi 83-634 du 13 juillet 1983, à savoir les fonctionnaires appartenant à la même catégorie et à un corps ou cadre d'emplois de niveau comparable ;
- les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire.

Les candidats doivent adresser, dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* (le cachet de La Poste faisant foi) :

- un exemplaire du dossier par la voie hiérarchique ;
- deux exemplaires du dossier au Centre national de gestion, unité de gestion des directeurs d'hôpital et des directeurs de soins, immeuble Le Ponant, 21 B, rue Leblanc, 75015 Paris ;
- la fiche de candidature établie selon le modèle ci-après annexé par messagerie à : cng-unite.dh@sante.gouv.fr.

Le dossier de candidature se compose (1 dossier de candidature) :

Pour les personnels appartenant au corps des directeurs d'hôpital :

- une lettre de motivation ;
- une fiche de candidature établie selon le modèle ci-après annexé ;
- un *curriculum vitae* ;
- les trois dernières fiches évaluations.

Pour les fonctionnaires n'appartenant pas au corps des directeurs d'hôpital :

- une lettre de motivation ;
- une fiche de candidature établie selon le modèle ci-après annexé ;
- les trois dernières fiches d'évaluation ;
- un *curriculum vitae* ;
- une copie de la dernière décision indiciariaire ;
- la grille indiciariaire du corps d'origine faisant apparaître le grade d'avancement ;
- l'avis motivé de l'autorité investie du pouvoir de nomination sur leur aptitude à occuper un emploi de directeur d'hôpital.

Pour les personnels n'ayant pas la qualité de fonctionnaire :

- une lettre de motivation pour accéder aux fonctions de directeur d'hôpital ;
- une fiche de candidature établie selon le modèle ci-après annexé ;
- un *curriculum vitae* ;
- photocopie des diplômes ;

- tout document permettant l’appréciation de la situation professionnelle actuelle et de l’expérience acquise.



FICHE DE CANDIDATURE

(deux pages maximum)

Poste demandé :

A. – Informations personnelles

Nom :

Prénom(s) :

Age :

Situation familiale :

Adresse personnelle complète :

Téléphone personnel : Portable :

Courriel :

Diplômes universitaires et professionnels :

Actions de formation continue suivies (au cours des cinq dernières années) :

.....

B. – Situation professionnelle

(pour les personnes n’ayant pas la qualité de fonctionnaire remplir à partir du 2°)

1° Corps ou cadre d’emplois d’origine/grade :

.....

2° Etablissement ou administration d’affectation ou employeur actuel :

3° Poste et fonctions occupés actuellement :

.....

Déroulement de carrière (préciser les postes, les fonctions) :

Autres actions menées (intérim, missions spécifiques, formations données...) :

.....